



MAIRIE DE
ROQUECOURBE
81210

Le Maire de Roquecourbe
Aux
Parents d'élèves de l'école Elémentaire
Alice Marc-Manoël

OBJET : Cantine Scolaire.

Madame, Monsieur,

Après une expérimentation pour les enfants de l'école maternelle qui s'est avérée concluante, à **partir de la rentrée scolaire 2020-2021**, il vous faudra procéder à la réservation des repas de vos enfants sur le **Portail Citoyen** (comme pour la Garderie et le Centre de Loisirs).

La vente des tickets de cantine sera donc supprimée pour tous les enfants et la facturation sera établie tous les mois en même temps que celle de la Garderie ou du Centre de Loisirs.

Vous devrez donc vous rendre sur le Portail, pour saisir les réservations des repas :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieRoquecourbe81210/accueil>

Si vous n'avez pas de compte parce que votre enfant ne fréquente pas la Garderie ou le Centre de Loisirs, je vous remercie de contacter le secrétariat de la Mairie de Roquecourbe qui vous fournira un **Code Abonné**.

La réservation des repas devra **impérativement** être effectuée **au plus tard 8 jours** à l'avance.
Tout repas réservé sera dû.

Les tickets qui seraient encore en votre possession pourront être utilisés et dans ce cas il ne vous faudra pas procéder à une réservation.

J'espère que ce nouveau service répondra à vos attentes, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Michel PETIT.

